CONSEIL MUNICIPAL DU 25 Octobre 2023

212x23

DEMANDE D'ACTUALISATION DE L'ASSIETTE FONCIERE DE LA FORET COMMUNALE RELEVANT DU REGIME FORESTIER

La propriété des consorts Bellieud, sise 1287 Chemin des Vanades, empiète sur le territoire communal au niveau de la parcelle cadastrée CZ 92.

Afin de régulariser cette situation, la commune a décidé de vendre la partie de parcelle empiétée, identifiée CZ 92p conformément au plan de division ci-annexé, pour une surface de 1 600m², évaluée par le service des domaines à 15 000€.

Cette parcelle relevant du régime forestier, pour être cédée, elle doit être distraite dudit régime, plan de distraction ci-annexé. Afin de compenser, en surface et en valeur, cette perte pour la forêt communale, la commune décide de demander l'application du régime forestier sur la parcelle cadastrée CX 94 sise sur le territoire communal des Pennes Mirabeau, d'une surface de 6 700m², telle qu'elle figure sur le plan de régularisation ci-annexé.

Ainsi, la forêt communale augmente sa contenance cadastrale de 5 102m².

La cession de la parcelle CZ 92p pourra être effectuée après l'obtention de l'arrêté préfectoral de distraction par la commune.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé,

- APPROUVE le principe de cette actualisation de l'assiette foncière de la forêt communale des Pennes Mirabeau

- DEMANDE la distraction du régime forestier de la parcelle cadastrée CZ 92p sur le territoire communal, d'une surface de 1 598m², soit une contenance de 15a 98ca

- DEMANDE l'application du régime forestier sur la parcelle cadastrée CX 94 sur le territoire communal, d'une surface de 6 700m², soit une contenance de 67a

- DIT que cette actualisation de l'assiette foncière induit une augmentation de la contenance de la forêt communale de 51a 2ca

- DEMANDE à l'Office National des Forêts de constituer le dossier d'application du régime forestier qui sera présenté à l'approbation de Monsieur le Préfet de Bouches-du-Rhône

- AUTORISE Le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce dossier

- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 2 - M. FUSONE - COCH

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRETAIRE
ROMAIN AMARO

LE MAIRE
MICHEL AMIEL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Office National des Forêts

Agence territoriale Bouches du Rhône - Vaucluse
Atelier SIG - Foncier

Forêt communale des Pennes Mirabeau

Régularisation de l'assiette foncière
Traitement d'un empiètement : parcelle de compensation

1:3 000

0 30 60 90 120 m

N

Carte réalisée par Céline Garbati le 28 juin 2023

Chemin: H:\dossx87459\01_foncier\01_cadastre\dep13\2_communale\lespenne\2023_dis_vigouroux\lespennes_foncier23.mxd

Sources : IGN scan100(2020) bdortho(2017), DGFIP(2022), ONF rdf(2023)

COMMUNE DES PENNES MIRABEAU
Lieu dit : Vallon des Vanades

GEOMETRE-EXPERT

Cadastre : SECTION CZ NUMERO : 92p

PROPRIETE DE LA COMMUNE

DIVISION FONCIERE

Remembrement à la propriété BELLIEUD

Echelle : 1/500

TIRAGE PROVISOIRE
Transmis pour information et études

FOND DE PLAN ETABLI LE 24 JUIN 2005 PAR LA SCP Pierre GIRARD ref : 05067
MARIGNANE LE 18 SEPTMEBRE 2023

Cédric PREAU – SELARL DE GEOMETRES-EXPERTS – 9 Rue des Bruyères – 13700 MARIGNANE Réf.:23132-00

PLAN DE SITUATION SANS ECHELLE

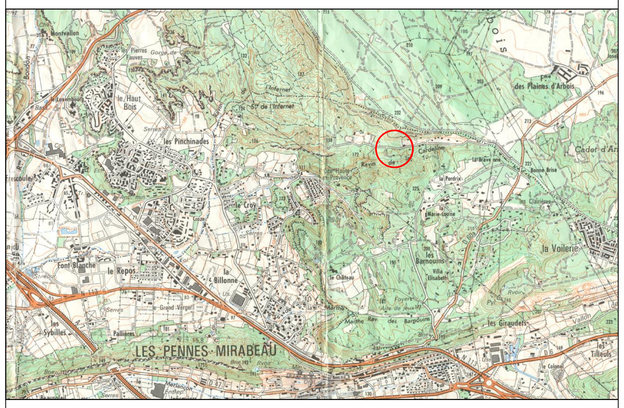

EXTRAIT CADASTRAL SANS ECHELLE

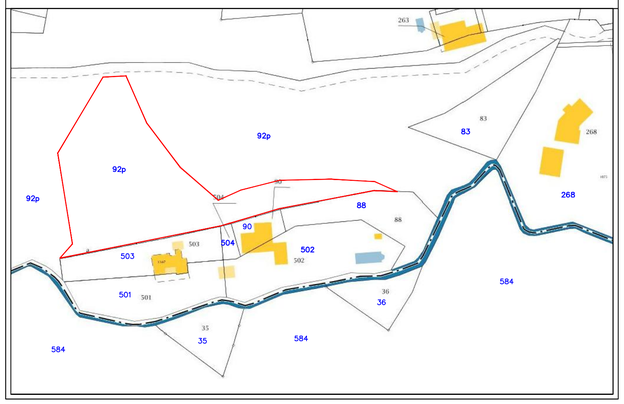

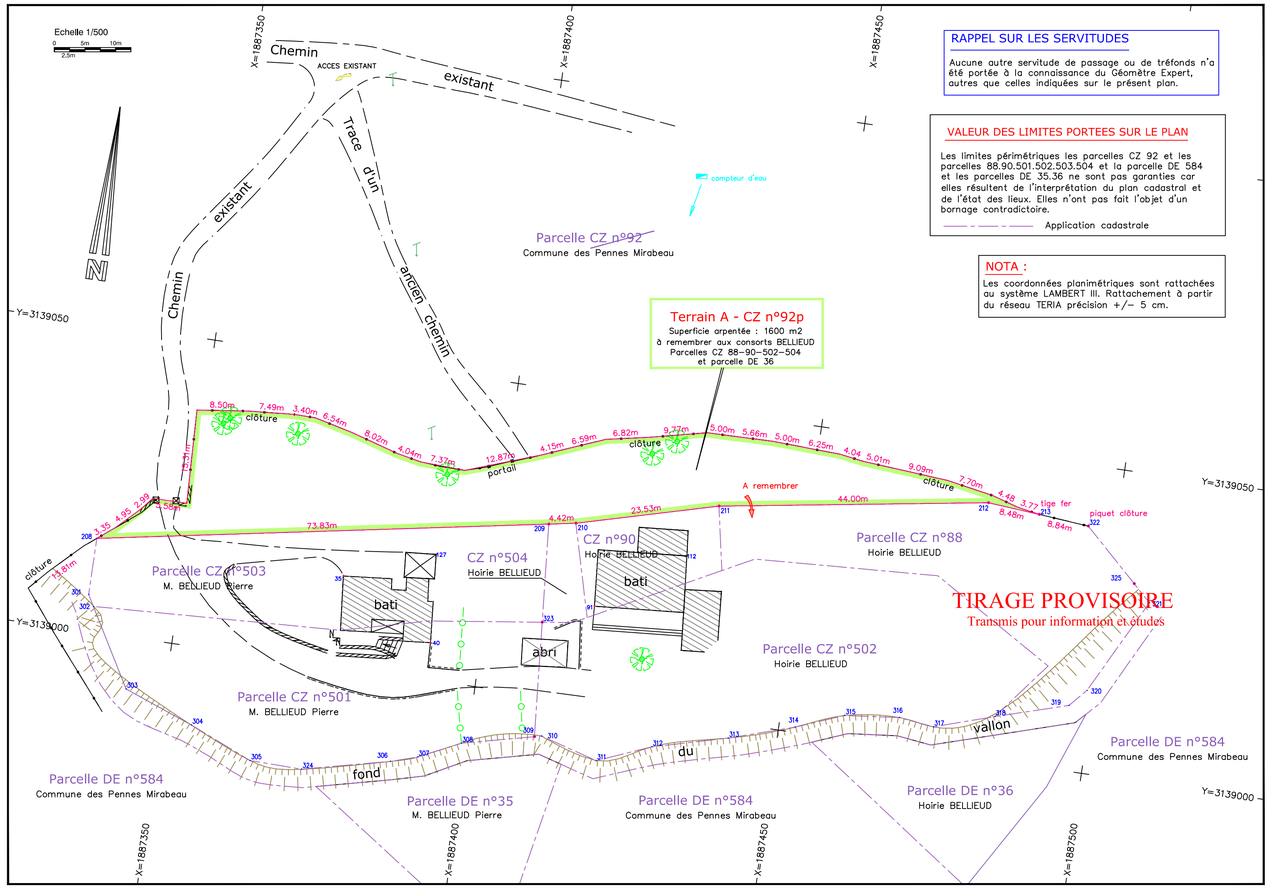

RAPPEL SUR LES SERVITUDES

Aucune autre servitude de passage ou de tréfonds n'a été portée à la connaissance du Géomètre Expert, autres que celles indiquées sur le présent plan.

VALEUR DES LIMITES PORTEES SUR LE PLAN

Les limites périmétriques les parcelles CZ 92 et les parcelles 88.90.501.502.503.504 et la parcelle DE 584 et les parcelles DE 35.36 ne sont pas garanties car elles résultent de l'interprétation du plan cadastral et de l'état des lieux. Elles n'ont pas fait l'objet d'un bornage contradictoire.

Application cadastrale

NOTA :

Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système LAMBERT III. Rattachement à partir du réseau TERIA précision +/- 5 cm.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Office National des Forêts
Agence territoriale Bouches-du-Rhône / Vaucluse
Service SIG / Foncier

Forêt communale de Les Pennes Mirabeau

Bilan foncier
Distraction

1:1 500

0 10 20 30 40 m

N

Carte réalisée par Matthias Lambert le 22 mars 2023

Chemin: H:\doss\x874599\SIG_alternants\matthias_lambert\Bilans\Lespennes\Lespennes.mxd
Sources : Orthohr 2021, DGFip 2022